

Compte-rendu de la réunion exceptionnelle du SIVOS du lundi 13 novembre 2023 à 18h30

Présents : Pascal Faideau, Lucie Minot, Philippe Plat, Bénédicte Bourdereau, Pierrick Giraud, Arnaud Monvoisin, David Briand, Samuel Moreau, Jérôme Camus, Catherine Osset, Mireille Maspeyrot, Maguy Lumineau.

Désignation d'un secrétaire de séance : Maguy Lumineau

Pascal Faideau explique qu'il a dû convoquer les membres du syndicat de manière exceptionnelle en raison d'un manque de trésorerie. Les salaires de novembre et de décembre ne peuvent être payés de même que les factures en cours.

Il nous expose deux scénarios proposés par Mr Peltier (Conseiller DGFIP aux décideurs locaux)

Pour payer les salaires de novembre, il manque 7 000€.

En décembre, il manquera 38 000 € pour les salaires et le paiement des factures, soit un total de 45 000 €.

Deux possibilités :

1) Les communes contribuent de manière exceptionnelle :

- La Chapelle 12 994,46 €
- Lavoux 21 257, 79 €
- Liniers 10 747, 35 €

2) Recourir à une ligne de trésorerie.

Avant de prendre une décision, il convient de comprendre les raisons de ce défaut de trésorerie.

A la lecture du budget, il apparaît :

- Une augmentation de 36 % des frais d'alimentation.
- Des dépenses de personnel en hausse par rapport à 2022. Pour le personnel titulaire et non titulaire, pas d'explication mis à part l'augmentation du point d'indice qui ne représente pas à lui seul cet écart. Beaucoup de remplacements d'agents en arrêt de travail pour le personnel extérieur.
- Des augmentations du nombre des copies sur l'ensemble des écoles et surtout à Lavoux.
- Un retard conséquent de recouvrement des factures de cantine/garderie, voire d'impayés (environ 15 000 €)
- Un retard d'encaissement de deux subventions (activ 11 643 € et DETR 3 360 €)

Maguy Lumineau explique que pour Lavoux, il est possible de faire un virement exceptionnel mais qui ne sera pas sans conséquence sur le budget communal. Et que des pistes d'économies doivent être trouvées et effectives dès la rentrée de janvier. Même réflexion de la part des communes de La Chapelle et Liniers.

M Lumineau déplore que cette situation ait été découverte aussi tardivement, car on aurait pu diminuer le nombre d'intervenants des TAP dès septembre 2023 ce qui aurait diminué le montant des factures.

Il sera donc proposé une participation exceptionnelle des communes plutôt que la souscription à une ligne de trésorerie qui générerait des frais supplémentaires.

M.Lumineau estime que pour le budget 2024, la participation financière des communes pourrait augmenter d'environ 80 000€. (En considérant qu'il n'y aura pas d'excédent de fonctionnement - 37 000 € et en ajoutant 45 000 €. Aucune des communes ne pourra supporter une telle augmentation. Si des mesures concrètes et efficaces ne sont pas prises rapidement pour diminuer les dépenses. L'avenir de nos écoles est en jeu.

Propositions de M. Lumineau :

- Informer les enseignants de la situation financière et leur demander de stopper toute commande en fournitures scolaires.
- Utiliser le poste de la troisième Atsem pour pallier à des absences de personnel plutôt que faire appel à des remplaçants extérieurs.
- Revenir dès janvier 2024 à un seul service aux cantines de Lavoux et La chapelle et 2 services à Liniers. Cette disposition permettrait à elle seule une économie de 12 960 € et n'est plus exigée aujourd'hui (crise sanitaire derrière nous)
- Demander au service de Grand Poitiers une analyse financière du budget.

Propositions de Mr Briand et Mme Maspeyrot :

- Rappeler aux enseignants par rapport aux copieurs de programmer par défaut en noir et blanc et en recto verso. Le coût d'une copie couleur, c'est (x 10)

Propositions de Mr Giraud :

- Inciter les cantiniers à commander en tenant compte du meilleur rapport qualité/prix et essayer de leur donner une moyenne de coût par repas à ne pas dépasser.
- Réfléchir à une augmentation du prix de cantine et de garderie.

Propositions de Mr Camus :

- Mettre en place un prélèvement automatique pour les familles pour l'acquittement des factures de cantine/garderie.
- Réfléchir à une augmentation du prix de cantine et de garderie.
- Réfléchir à revenir à une seule ou deux garderies.

Propositions de Mr Faideau :

- Envoyer à toutes les familles un courrier les incitant à régler rapidement leurs factures sous peine pour le sivos de remettre en cause les services périscolaires.
- Courrier préparé par Mr Faideau et amendé par les membres au cours de la réunion.

Mr Giraud précise qu'il connaît le sivos depuis longtemps et que ce fonctionnement sur 3 sites est très coûteux, et surtout pour la restauration. Le fonctionnement et les investissements pour la cantine sont multipliés par 3. L'idéal serait une cuisine centralisée (ce n'est qu'une réflexion).

A noter également qu'il conviendra d'envisager la semaine à 4 jours si l'État décide de supprimer l'aide de 50 €/élève pour les activités périscolaires. Ce sera peut-être la seule solution pour garder nos écoles.

Ordre du jour :

1 – Participation exceptionnelle des 3 communes

Les communes verseront le plus tôt possible la somme de 7 000 € pour pallier aux dépenses de novembre et répartie comme suit :

La Chapelle : 2 021,42 €

Lavoux : 3306,77 €

Liniers : 1 671,81 €

Voté à l'unanimité.

Les communes délibéreront en conseil municipal pour procéder à un versement exceptionnel en décembre, montant qui ne pourra pas excéder :

Pour La Chapelle : 10 973,04 €

Pour Lavoux : 17 951,02 €

Pour Liniers : 9 075,54 €

Voté à l'unanimité.

2- Décision modificative n°2

DEPENSES		RECETTES		
INVESTISSEMENT				
		0,00		0,00
FONCTIONNEMENT	64111	22 000,00	74748	45 000,00
	60623	32 200,00	75888	8 300,00
			773	900,00
		54 200,00		54 200,00

11 pour - 1 abstention

3- Autorisation au président de souscrire une ligne de trésorerie

12 contre

Questions diverses :

Mme Minot fait part de la demande d'un intervenant dans le cadre du périscolaire pour récupérer les épluchures pour ses animaux.

Accord donné

Fin de la réunion : 21 heures

Maguy Lumineau
Représentante de Lavoux

Pascal FAIDEAU
Président du SIVOS